

## Au sommaire

- 10 ACTES COURANTS - IMMOBILIER**  
**Urbanisme / Construction.** Actions récursoires en VEFA : le délai de prescription est de dix ans à compter de la réception
- 11 ENTREPRISE**  
**Valeurs mobilières.** Imprescriptibilité de l'action en restitution de valeurs mobilières remises à titre précaire  
**Ouverture et extension des procédures collectives.** Extension d'une procédure collective et prescription de l'action en report de la date de cessation des paiements
- 13 FAMILLE - PATRIMOINE**  
**Mariage.** Action en nullité du mariage pour erreur sur les qualités essentielles : point de départ de la prescription
- 14 RURAL**  
**Baux ruraux.** Conditions du refus de renouvellement du bail rural pour habitation éloignée du preneur
- 15 PROFESSION**  
**Discipline notariale.** Discipline notariale : caractère limitatif du contenu de l'assignation

## À LA Une

### Loi SVE : principales mesures intéressant la pratique notariale

La loi de simplification de la vie économique (SVE), publiée au *Journal officiel* du 27 mai 2026, a pour objectifs d'alléger les contraintes administratives, d'améliorer la trésorerie des entreprises et d'accélérer les projets industriels ou numériques. Elle contient une série de dispositions de portées diverses. Si certaines, malgré un lien ténu avec lesdits objectifs, n'ont pas fait l'objet des nombreuses (25) censures du Conseil constitutionnel pour cavaliers législatifs et si d'autres ont un caractère circonscrit voire technique, la plupart, dont plusieurs sont importantes, relève des domaines d'intervention des notaires (entreprises, urbanisme et fiscalité). > **LIRE P. 1**